

Remplace SIA 281:2013

Kunststoff-, Bitumen- und Ton-Dichtungsbahnen

Lés d'étanchéité en matière synthétique, bitumineux ou argileux

1
8
2

Numéro de référence
SN 564281:2018 fr

Valable dès le: 2017-12-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Même si dans la présente publication les personnes et les fonctions sont indiquées au masculin, elles concernent également le féminin.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/rectificatif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Champ d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
0.3 Dérogations	7
0.4 Remarques sur l'application de la norme	7
1 Terminologie	8
1.1 Lés d'étanchéité en matière synthétique	8
1.2 Lés d'étanchéité bitumineux	9
1.3 Lés d'étanchéité argileux	10
1.4 Autres termes	10
2 Matériaux	11
2.1 Marquage	11
2.2 Désignations de produit pour lés d'étanchéité en matière synthétique selon norme SN EN 13956	11
2.3 Désignations de produit pour lés d'étanchéité bitumineux	12
2.4 Désignations de produit pour lés d'étanchéité argileux	13
2.5 Groupes d'application	14
2.6 Stockage	15
3 Exécution	16
Annexes	
A (informative) Publications	17
B (informative) Index des termes	18

AVANT-PROPOS

La présente norme SIA 281 *Lés d'étanchéité* remplace la norme SIA 281 *Lés d'étanchéité*, édition 2013. Elle traite des lés d'étanchéité en matière synthétique et à base d'élastomères ainsi que des lés d'étanchéité bitumineux. Elle traite également des barrières géosynthétiques polymériques, bitumineuses et argileuses.

Dans le domaine des étanchéités, les normes européennes sont avant tout des normes de produits et des normes d'essais. Leur adoption a conduit à ce que les exigences requises soient essentiellement traitées dans les normes de systèmes.

Pour cette raison la présente norme donne avant tout un aperçu des essais, des désignations et des groupes d'application pour lés d'étanchéité. Les essais doivent être exécutés selon les processus spécifiés dans les normes européennes, dans les documents d'évaluation européens (EAD) et dans les guides d'agrément techniques européens (ETAG).

Commission SIA 281

Organisations représentées dans la commission SIA 281

Empa Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche
SIA GS Secrétariat général de la SIA

Commission SIA 281, Lés d'étanchéité

		Représentant de
Président	Norbert Tholl, Lucerne	Expert
Membres	Andreas Bernhard, Schlieren Daniel Caduff, Coire Kurt Frei, Ebikon Sivotha Hean, Dübendorf René Riedweg, Spreitenbach Serge Rothacker, Turtmann Thorsten Rucktäschel, Zofingen	Expert Service des infrastructures du canton des Grisons Entrepreneur Empa Fabricant Fabricant Expert (membre SIA)
Responsable SIA GS	Giuseppe Martino, Zurich	

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 281 le 12 septembre 2017.

Elle est valable dès le 1^{er} décembre 2017.

Elle remplace la norme SIA 281 *Lés d'étanchéité en matière synthétique, bitumineux ou à base d'argile – Essais des produits et des matériaux, désignations de produit*, édition 2013.

Copyright © 2017 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.